

Mutations

QUOTIDIEN

Edité par la South Media Corporation Siège : rue de l'aéroport - BP 12348, Yaoundé Tél.: (237) 222 30 66 80 / 222 30 71 45/ Fax: 222 30 66 75 - Desk Douala : Rue Bebey Elamè, Tél : 699 50 46 59 - Bur.Bafoussam: Face pharmacie Madelon, Tel: 694 94 27 33 <http://www.quotidienmutations.cm>

CRISE SÉCESSIONNISTE

L'autre enlèvement qui choque



- Le président du conseil d'administration du GCE Board a été kidnappé samedi dernier par des miliciens se réclamant de l'Ambazonie ;
- Pour la première fois, une rançon est évoquée.

Page 5

Page Nord-Ouest

5 Mission difficile pour Atanga Nji

Page Téléphonie mobile au Cameroun

9 553 milliards générés en 2017



PMUC.COM

BANKO

60 MILLIONS

VENDREDI 23 MARS

SOYEZ PRÊTS

À GAGNER !

Formation

D'jino encourage la lecture



La marque de boisson gazeuse fruitée la plus demandée au Cameroun et fabriquée par le groupe SABC, a accompagné la 3e édition de « Lire à Douala ».

D'jino a célébré la littérature à Douala. La marque de boisson fruitée fabriquée et embouteillée par les Brasseries du Cameroun, a accompagné du 5 au 8 mars 2018, la 3e édition de « Lire à Douala », un événement dédié entre autres à la littérature, à l'écriture et à la culture. « D'jino est la marque qui soutient l'art plastique, la peinture, la lecture et l'écriture », explique le chef de produit D'jino à la SABC, Simplicie Doya Tapet. Pour l'édition 2018, l'atelier de formation des journalistes culturels, était l'une des articulations phares de l'événement. Près d'une douzaine d'hommes et femmes de médias y ont participé.

La formation ouverte aux journalistes de la presse écrite, audiovisuelle et cybernétique a duré trois jours. « Cette formation était prévue avec des travaux pratiques. On a rappelé quelques règles de déontologie journalistique, en travaillant sur comment mener une interview, comment aller au-delà du communiqué de presse pour écrire un article », situe la formatrice, Séverine Kodjo-Grandvaux. « Nous évoluons dans un éco-système pour lequel nous devons garantir un développement global. Les journalistes sont nos partenaires et nous avons estimé qu'il était nécessaire d'accompagner l'initiative Lire à Douala, pour permettre le développement des compétences chez ces

journalistes », ajoute Simplicie Doya Tapet.

Techniques rédactionnelles

L'atelier qui avait pour thème : « Écrire pour être lu », a permis aux participants de renforcer leurs capacités dans le domaine de la culture. « L'atelier d'écriture journalistique de Lire à Douala avait deux intérêts pour moi. Le premier était le recyclage. Le second intérêt, c'est les nouveaux outils qu'on a pu acquérir. Par exemple, après la collecte des informations, leur traitement ne consiste pas simplement à s'attaquer directement à la rédaction de l'article proprement dit. Il est important de faire un synopsis, de dresser un plan », indique Rita Diba, journaliste à Cameroon Tribune et participante. Le groupe SABC avec la marque D'jino, entend derrière cet engagement promouvoir la lecture, dans un environnement où lire est devenu la chose la moins partagée chez les jeunes. « L'objectif du groupe SABC à travers la marque D'jino, c'est de favoriser la lecture pour tous. Il était de bon ton pour nous d'accompagner cette initiative qui se pérennise et va installer chez les jeunes la culture de la lecture », conclut Simplicie Doya Tapet. La marque D'jino est commercialisée dans tous les espaces marchands du pays.



La formatrice à l'oeuvre



Une vue des journalistes culturels en formation

Mathias Mouendé Ngamo

Un plus pour affiner nos plumes

Le journaliste culturel en service au quotidien Le Jour soutient que ces formations contribuent à une presse de qualité.

Vous avez pris part à un atelier de formation sur le journalisme culturel. Qu'en avez-vous retenu ?

L'atelier avait pour thème « Écrire pour être lu ». Nous avons commencé les travaux par un rappel des règles de base du journalisme. Nous avons été édifiés sur les techniques de rédaction, cas pratique à l'appui et de réalisation de portraits en journalisme culturel. Un point d'honneur a été mis sur la formulation de la titrairie qui doit être informative et incitative.

Il était donc important d'y aller ?

C'est toujours important de se remettre à neuf. Participer à de telles formations permet de capter de nouvelles techniques et de se recycler. Avec le travail de rédaction d'articles au quotidien, nous n'avons pas forcément le regard sur certains principes que nous n'ignorons pas pourtant, mais qui peuvent nous échapper avec la routine. Une formation de ce genre, nous permet donc de nous réajuster. Il faudrait que de telles formations soient multipliées pour

permettre le développement d'une presse de qualité.

Quel regard posez-vous sur la pratique du journalisme culturel au Cameroun ?

La rubrique culture est dédiée aux stagiaires, aux nouveaux-venus dans les rédactions, malheureusement. Pourtant, elle doit être confiée à un journaliste qui a un peu roulé sa bosse. Car pour se lancer dans la rubrique culture, il faut être assez polyvalent et cultivé. Au Cameroun, les journalistes culturels ont compris la nécessité de s'unir et se former pour avoir plus d'impact. Il y a l'association Cameroon arts critics (Camac) qui a vu le jour et initie des ateliers. Les journalistes ont aussi créé un forum dans les réseaux sociaux dans lequel ils se mobilisent pour une couverture optimale de l'actualité culturelle. En termes de techniques d'écriture, les formations comme celle de Lire à Douala nous permet d'affiner nos plumes.

Opération Epervier. Des fuites pour quelles suites ?

 Par Georges Alain Boyomo

C'est inédit depuis le déclenchement, en 2006, de la campagne d'assainissement de mœurs publiques, baptisée opération Epervier. En l'espace de quelques jours, des messages portés signés de responsables de la police et de la gendarmerie, se sont retrouvés en consultation libre sur les réseaux sociaux. L'objet de ces messages, largement partagés et commentés autant sur ces réseaux que dans la presse classique, a trait à l'interdiction de sortie du territoire national d'un certain nombre de gestionnaires de fonds publics, en poste ou en retrait.

S'il est admis que la mise en circulation de ces documents administratifs viole la présomption d'innocence, principe de droit selon lequel un individu, même suspecté d'avoir commis une infraction, est considéré comme innocent avant d'avoir été jugé par un tribunal. S'il est constant que les personnes qui les balancent sur les réseaux sociaux s'exposent à des poursuites pour violation du secret professionnel ou pour recel de documents administratifs, le silence des autorités de la gendarmerie nationale et de la police étonne et détonne.

D'ici, nous ne pouvons certes pas jurer que rien n'est fait en interne pour traquer les auteurs de telles pratiques répréhensibles, mais il est loisible de constater qu'aucun communiqué venant des administrations émettrices des messages portés querellés n'a été commis depuis que le phénomène gagne en ampleur. Une telle mise en garde, sans avoir vocation à être une solution miracle, servirait à prendre l'opinion à témoin face à ce qui constitue, au vu du droit positif camerounais, une dérive.

Mais il serait étonnant de procéder à l'analyse des fuites d'informations en rapport avec l'opération Epervier uniquement sous le prisme du droit. Il convient de les éprouver également sous l'angle sociopolitique. Qu'on se souvienne : avant l'avènement et l'essor des réseaux sociaux, certains journaux s'étaient distingués par leur goût immodéré à publier

les noms des cibles des arrestations prochaines sur la base de documents peu ou prou authentiques. Souvent les lecteurs naïfs se demandaient qui faisaient fuiter ces autorisations d'interpellation de tel ou tel ou alors les rapports accablants visant certaines personnalités. Des publications en sont même arrivées à décrire, avant coup, le film de l'arrestation de tel ou tel ministre ou directeur général...

Cela amène nécessairement à penser qu'il y a derrière tout cela une organisation qui a pour objectif de forcer la décision suprême, de la décourager ou encore de lancer un ballon d'essai. Dans le premier cas, il s'agirait, dans la configuration alléguée de la bataille des « réseaux », pour un clan de faire tomber les piliers d'un autre. Sans qu'on ne sache jusqu'où cette information est vraie, il se dit que la plupart des personnalités livrées ces derniers temps à la vindicte populaire appartiennent au « réseau » d'un baron mis en réserve de la République. Dans la deuxième hypothèse, ayant saisi le code Biya, qui adore le contre-pied et l'effet de surprise, les personnalités dans le collimateur du redoutable rapace, organiseraient elles-mêmes les fuites pour dissuader toute poursuite. Accessoirement, cela les aiderait à se « victimiser ».

Enfin, dans la troisième cas, c'est le pouvoir lui-même qui mettrait l'information dehors, question de sonder l'opinion, avant de passer à l'acte. Ça pourrait également, venant toujours du pouvoir, constituer un levier de diversion ou de captation de la sympathie du peuple, qui réclame encore et encore des têtes, malgré le mièvre bilan de l'opération Epervier, tant du point de vue du recouvrement de l'argent détourné, de la saisie des biens, fruits des détournements, et, plus fondamental, du changement du rapport des fonctionnaires et autres agents à la fortune publique.

Au final, on aurait sans doute évité ce vaudeville si l'article 66 de la constitution sur la déclaration des biens était appliqué. Hélas, 22 ans après, on n'en prend manifestement pas le chemin !

Mutations

Edité par la South Media Corporation. Récepissé N° 00020/RDDJ/J/BASC

Président du conseil d'administration
Protais Ayangma

Directeur de publication a.i
Georges Alain Boyomo

Administration, finances et ressources humaines
Marie Sidonie Boulounou

Audit et contentieux
Adrien Bassang'na Bomba

Rédacteur en chef
Georges Alain Boyomo

Rédacteurs en chef adjoints a.i
Lucien Bodo (Actualité)
Michel Ferdinand (Magazines)

Chroniqueurs
Lucien Ntamag
Dubois Onana
Bibou Nissack

Caricaturiste
Robert Pougoué

RUBRIQUES

Société
Jean De Dieu Bidias

Economie
Lucien Bodo

Education
Nadine Guepi

Tech & Web
Marguerite Papan

Culture
Marthe Ndiang

Politique
Ludovic Amara

Sports
Jacques Eric Andjick

Santé/Environnement
Adrienne Engono Moussang

Digital
Pascal Dibamou

Rédaction
Wamba Sop, Paulette Ndong, Ibin Hassan, Josiane Afom, Désiré Domo, Vanessa Bassale,

Jean-Christophe Ongagna,
Dimitri Mebenga, Mélanie Ambombo, Rosine Ntolo, Arnaud Kuipo, Renaud Inang, Guy Martial Tchinda

Relecture
Jules Stéphane Olinga

DESK LITTORAL ET SUD-OUEST
Chef : Michel Ferdinand
Adjoint : Blaise Djouokep

CORRESPONDANTS
Grand Nord : Jacques Kaldaoussa
Ouest/Nord-Ouest : Robert Nkake
Est : Sebastian Chi Elvido
Sud : Guy-Roger Mvondo

Edition/Infographie
Samuel Tcheudjo
Valentin Essimi Tsanga

Service Commercial et Marketing
Chef : Michael Brobst

Chargées de clientèle
Pulcherie Nsia, Philiace Tamko
Lionel Akono, Augustine Nokam
Grâce Olinga
Suzanne Essono Nanga

Service de la comptabilité
Jacques Barnabé Nthep
Albert Mbende

Service Production
Joël Anong
Dieudonné Bitang

Service Distribution
Etienne Temfack
Hervé Ngomenda

Impression
Sopécam

Téléphone : (237) 222 306 680 / 222 306 675/ 698 24 99 29
Site web : <http://www.quotidienmutations.cm>

Siège
Yaoundé : Face CAMI TOYOTA - Mvog-Mbi
Douala : Rue Bebey Elame - Akwa

Caric

AFRIQUE : ZUMA POURSUIVI POUR CORRUPTION DU SUD



Akonolinga

L'hôpital de district a sa maternité

Cette réalisation inaugurée vendredi 16 mars dernier, a été rendue possible grâce à la contribution de la Fondation Orange Cameroun.

Par Arnaud Kuipo

« On a une meilleure maternité. On pourra bien prendre en charge les femmes enceintes et les enfants ». Ces mots sont de Célestine Akamba, un personnel de l'hôpital de district d'Akonolinga le vendredi 16 mars dernier. C'était après l'inauguration de la maternité de cette structure sanitaire du département du Nyong et Mfoumou. Cette réalisation est l'œuvre de la Fondation Orange Cameroun qui « a entièrement financé les travaux de finition », relève sa secrétaire générale, Elizabeth Mabom Ehabe. Celle-ci précise également que lesdits travaux ont coûté 20 millions Fcfa. « C'est notre contribution au bien-être des populations, et en particulier, pour le cas d'espèce, au bien-être de la femme et de l'enfant camerounais », relève-t-elle.

Pour la Fondation Orange Cameroun, cet investissement est opportun car l'hôpital de district d'Akonolinga « est sollicité par quelques 4 000 femmes au titre de consultations prénatales par an, et enregistre 250 naissances annuelles, soit une vingtaine de nouveaux-nés chaque mois ». Le directeur de l'hôpital qui s'en réjouit souligne que la tâche était extrêmement difficile. « Nous n'avons plus grand-chose à envier à certaines formations sanitaires », note Dr Antoine Roland Essomba Enobo. Néanmoins, il relève que l'insuffisance du personnel et les difficultés d'accès à l'eau



Le bâtiment tout neuf.

potable et en énergie électrique se posent encore. « Que deviendront nos prématurés mis en couveuse ? », s'interroge-t-il.

Ce geste de la Fondation Orange Cameroun s'inscrit dans le cadre du développement d'un partenariat international, d'après l'inspecteur général des services médicaux et paramédicaux au ministère de la Santé publique, le professeur Magloire Biwolé Sida. Il s'agit, selon ce dernier, d'un objectif du programme national de lutte contre la mortalité maternelle et infantile. Avant l'étape de l'hôpital de district d'Akonolinga, la secrétaire générale de la Fondation Orange Cameroun a révélé que sa structure a procédé le même 16 mars dernier, à une remise de dons au centre médical d'arrondissement de Mengang (région du Centre).

Douala

Un élève meurt dans une piscine

Par Renaud Inang

Le jeune Ndam ne retrouvera plus le chemin qui mène au lycée technique d'Akwa à Douala. L'adolescent inscrit en deuxième année dans cet établissement pour le compte de l'année scolaire en cours, est décédé vendredi dernier, des suites d'un malaise au cours d'une partie de piscine avec ses camarades. Selon des témoignages, la victime et ses camarades, une dizaine, se sont rendus dans la piscine d'un hôtel situé non loin de leur établissement. Après leur arrivée dans cette structure hôtelière, ils ont procédé à l'achat des tickets, avant de se diriger vers les bassins. « Le maître nageurs leur a posé la question de savoir s'ils savaient nager, ils lui ont répondu par la négative. Il leur a conseillé de nager dans le petit bassin », relate un témoin. Des instructions sans doute ignorées par Ndam. A un certain moment, l'absence de la victime dans le petit bassin attire l'attention de ses camarades qui se mettent à sa recherche. C'est ainsi que l'un d'eux le retrouvera immergé dans le grand bassin. « On se disait que Ndam est allé à la boutique. Mais ses camarades voyant ses chaussures ont commencé à chercher leur ami dans l'eau. L'un d'eux qui maîtrise la nage a plongé dans le grand bassin et l'a retrouvé au fond », rapporte notre source. La victime est immédiatement repêchée de l'eau par le maître-nageur et conduite d'urgence dans une clinique de la place. Peine perdue. Puisque l'élève a rendu l'âme.

Rolande Ngo Issi

Il faut être en santé pour exercer une activité

La présidente du Mouvement national des consommateurs parle des dépistages organisés par sa structure, à l'occasion de la journée mondiale des droits des consommateurs, hier.

Par Claude Olivier Banaken (Stagiaire)

Pourquoi avoir choisi le thème : « Ma santé entre mes mains » pour célébrer la journée mondiale des droits des consommateurs, qui a eu lieu hier ?

Pour cette 33e édition, l'Organisation internationale des consommateurs (Oic) a retenu pour thème : « Rendre les marchés du numérique plus justes », dans la mesure où les nouvelles technologies prennent de plus en plus d'ampleur dans nos mœurs. Nous avons pensé à la journée santé parce que l'Oic donne l'opportunité à chaque pays, en fonction de ses sensibilités, de choisir des sous-thèmes. Voilà pourquoi nous avons opté pour « Ma santé entre mes mains ». Le Mouvement national des consommateurs (Mnc) s'inscrit dans la logique d'« un corps sain dans un esprit saint ». En réalité, un Homme malade n'est pas utile pour sa société ; il faut être en santé pour exercer une activité. **Quel lien faites-vous entre la consommation et la santé ?**

Il est question de sensibiliser et dépister les populations sur les maladies causées par l'alimentation. En effet, les



maladies alimentaires sont récurrentes dans nos familles, et on se rend compte selon les statistiques de l'Organisa-

tion mondiale de la santé (Oms), que le taux de diabétiques par exemple est de 7% au Cameroun et le cancer est évalué à 20%. Dans le cas de l'hypertension, un patient sur trois est atteint de cette maladie dans notre pays. Si l'on s'en tient aux études du ministère de la Santé publique, environ 2/3 de la population ignore qu'elle appartient au groupe des malades. Des chiffres inquiétants qui interpellent à une prise de conscience sur ce que nous mangeons. Avec les excès de sel que nous ne voyons pas dans certains repas tels que le jambon, la sardine, ... nous sommes exposés aux maladies.

Quelles sont vos attentes au sortir de cette journée de sensibilisation ?

Il est question que chacun sache son statut pour pouvoir remédier à ces maladies. Nous lançons également un appel à revisiter la notion de ration alimentaire. Les populations doivent contrôler la qualité et la quantité des aliments qu'elles consomment.

Sud-Ouest

Le Pca du GCE Board enlevé

La branche armée du mouvement sécessionniste de l'Ambazonie, qui a revendiqué le rapt de samedi dernier dans le Lebialem, réclamerait une rançon de 100 millions Fcfa.

 Par Jean De Dieu Bidias

L'Ambazonia Defense Forces, la branche armée du mouvement sécessionniste de la République virtuelle de l'Ambazonie, serait entrée officiellement sur le marché des enlèvements le week-end dernier. Samedi matin, ses combattants ont enlevé plus de 30 personnes dans la localité de Fontem à Alou, l'un des trois arrondissements que compte le département du Lebialem, dans le Sud-Ouest. Ils ont ensuite kidnappé Ivo Leke Tambo, le président du conseil d'administration du Cameroon General Certificate of Education (GCE) Board, le pendant de l'Office du baccalauréat dans le cursus anglophone.

Comme quelques étudiants des universités de Dschang et Bamenda, cet enseignant d'université se rendait à Menji (chef-lieu du département) pour prendre part à un meeting de remerciements au président de la République, Paul Biya, suite à la nomination de Paul Tasong au poste de ministre délégué auprès du ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire. Sur les réseaux sociaux, les ravisseurs ont posté deux vidéos choquantes qui ont fait le tour du monde. La première montre l'ancien secrétaire général du ministère de l'Education de Base et du ministère des Enseignements secondaires presque nu et assis à même le sol dans un endroit indéterminé. La deuxième montre des passagers présentant des signes de maltraitance, coincés dans un bus immobilisé et sur lequel l'on aperçoit des impacts de balles. L'un des occupants, qui ne serait autre que le chauffeur dudit bus, est assis par terre et n'arrête pas d'implorer la clémence des assaillants.



Ivo Leke Tambo.

La résidence incendiée de Paul Tasong.

Rançon

Des recherches sont en cours depuis samedi dernier dans le Sud-Ouest. Au moment où nous mettions sous presse, le gouvernement ne s'était toujours pas prononcé sur ces événements. Mais, nos sources affirment que toutes les personnes à bord du bus ont été libérées après avoir subi des violences. Seul reste en captivité, Ivo Leke Tambo, pour qui les ravisseurs auraient réclamé au gouvernement le versement d'une rançon à hauteur de 100 millions Fcfa. L'information a été confirmée aux confrères d'Equinoxe télévision par le préfet du Lebialem, Ungitoh Zachry Chekboh. Des sources révèlent aussi que dans la nuit de samedi 17 mars à dimanche 18 mars, la maison de Paul Tasong, dans le village M'mouckmbie (arrondissement d'Alou), a été incendiée. D'importants dégâts matériels sont à déplorer.

Les événements du week-end dernier démontrent bel et bien qu'en décidant de célébrer sa nomination samedi dernier dans son village, sans sécurité adéquate, l'ancien secrétaire général du ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire a pris un énorme risque. Sur les réseaux sociaux, les sécessionnistes avaient clairement promis de s'en prendre de manière systématique à tous les fonctionnaires qu'ils viendraient à croiser sur leur chemin. Principalement aux francophones résidents dans la partie anglophone, notamment les enseignants en service dans les universités de Buea, Bamenda, à l'Ecole normale supérieure de l'enseignement technique de Kumba, etc.

Dans le Nord-Ouest, depuis les enlèvements respectifs du sous-préfet de Batibo et du délégué régional des Affaires sociales, les représentants de l'administration publique roulent désormais dans des véhicules banalisés. De manière systématique, les plaques minéralogiques des voitures de service sont remplacées par des immatriculations civiles ou par les numéros de châssis.

Le rapt du Pca du GCE Bord survient quelques jours après la communication spéciale du président Paul Biya, lors du dernier conseil ministériel. Le chef de l'Etat félicitait alors « l'action déterminée » des forces de défense et sécurité depuis le début de la crise anglophone, laquelle « a permis de réduire drastiquement les exactions des groupes criminels qui y sévissent ». Comme après le message du 10 février dernier, les sécessionnistes ont mis un soin à faire mentir le chef de l'Etat.

Apaisement

Mission difficile pour Paul Atanga Nji

Le nouveau Minat relance le dialogue dans le Nord-Ouest, pendant que la situation dégénère dans le Sud-Ouest.

 Par Robert Nkaké

En choisissant de descendre dans le Nord-Ouest le week-end dernier, soit deux semaines seulement après sa nomination, le nouveau ministre de l'Administration territoriale (Minat), Paul Atanga Nji, qui est aussi attendu dans le Sud-Ouest, tente de mettre fin à une situation chaotique qui n'a que trop duré. Rien n'est pourtant gagné d'avance. Le Premier ministre, Philemon Yang, et d'autres fils du terroir avaient déjà échoué lamentablement dans cette tâche.

Après un accueil triomphal à l'entrée de la ville de Bamenda (Babadjou) par une « armée » de moto-taximen et des militants du Rdpc acquis à sa cause, vendredi dernier, celui qui est par ailleurs secrétaire permanent du Conseil national de sécurité est allé à la rencontre des leaders politiques et autres forces vives du coin.

A Bamenda, le promu, fils du terroir, a véhiculé un seul message : celui du retour au calme, à la paix et à la réconciliation. Aux côtés du gouverneur de la région du Nord-Ouest, Adolphe Lélé Lafrique, et son état-major, Paul Atanga Nji effectuait sa première visite de prise de contact dans la région sous haute sécurité. Une visite dans l'arrondissement de Batibo, récemment



Atanga Nji sur le terrain.

théâtre des attaques terroristes et autres rapt d'autorités, a constitué la deuxième escale de son séjour.

Sur place, il a rencontré les chefs traditionnels, l'élite et les forces du maintien de l'ordre. Il a appelé les militants sécessionnistes à se reconvertir et à cesser le terrorisme qui prend progressivement de l'ampleur. Sa séance de travail avec les moto-taximen et l'audience accordée à leurs leaders en disent long. Les autorités religieuses de plusieurs congrégations n'ont pas été en reste. En leur qualité de promoteurs de la paix, ils ont leur mot à dire dans la crise qui secoue le pays.

Dans la ville de Bamenda, une certaine opinion salue la nomination de Paul Atanga Nji au poste de ministre de l'Administration territoriale, et pense d'ailleurs que c'est « l'homme de la situation ». Cependant, son rôle controversé dans la dégradation de la situation dans les régions anglophones et l'image querellée qui en résulte seraient de nature à jeter de l'huile sur le feu, pensent d'autres. Les événements de samedi dernier dans la région voisine du Sud-Ouest confortent la dernière analyse. De plus, la rançon de 100 millions Fcfa exigée par les ravisseurs de Ivo Leke Tambo cache mal le projet ou du moins l'intention du mouvement sécessionniste de l'Ambazonie d'augmenter sa puissance de feu et partant, sa capacité de nuisance.

Assemblée nationale

Quatre ministres face aux députés

Vendredi dernier dans le cadre des questions orales, le Minepat, le Minhdu, le Minsep et le Minmidt ont répondu aux préoccupations des élus.



Par Jean-Christophe Ongagna

Le ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire, (Minepat) et ses collègues de l'Habitat et du Développement urbain (Minhdu), des Sports et de l'Education physique (Minsep) et des Mines, de l'Industrie et du Développement technologique (Minmidt), ont respectivement été interpellés sur les investissements du secteur privé, la planification urbaine, le « *Bruxellesgate* » et le plan directeur d'industrialisation.

Sur les investissements du secteur privé

Le ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire (Minepat), Alamine Ousmane Mey, est interpellé par une pléthore de préoccupations - qualifiées par lui-même d'« *inflation* » - qui lui sont adressées par le député de l'Union démocratique du Cameroun (Udc), Hermine Patricia Tomaino Ndam Njoya. Elles gravitent autour de la création des richesses (biens et services) qui malheureusement, obéit encore à des choix politiques. En guise de réponse, Alamine Ousmane Mey va s'appuyer sur le cadre législatif réglementaire à travers la loi du 18 avril 2013 portant incitation à l'investissement privé au Cameroun. « *Il s'agit en effet (dans cette loi), des dispositions qui visent à réduire les charges fiscales et douanières qui peuvent freiner l'activité économique. Vous l'avez approuvé, vous l'avez voté, elle a été promulguée, elle porte des fruits dans l'impact de la création des richesses et d'emplois par le secteur privé dans [notre] pays* », va-t-il expliquer. Non sans indiquer que des améliorations ont été enregistrées sur la base du classement Doing Business Forum mondial qui « *commande la poursuite des réformes engagées pour une meilleure compétitivité des entreprises camerounaises en vue d'une meilleure participation au développement économique* » ; ce, malgré la conjoncture



Une vue de l'hémicycle du palais de verres de Ngoa-Ekellé.

économique. Le Cameroun serait donc passé du 167ème rang en 2016 au 163ème rang en 2018.

Sur la planification urbaine

L'absence de lisibilité de la politique de planification d'urbanisme et la non maîtrise des documents en la matière. Telles sont les préoccupations du député du Social Democratic Front (SDF), Nji Ntumasang Paul adressées au ministre de l'Habitat et du Développement urbain, (Minhdu), Jean Claude Mbwentchou. L'urbaniste de l'Etat va bâtir son raisonnement sur deux arguments pour répondre à l'élu de la nation. Ils portent sur la charte des responsabilités des acteurs sectoriels et la cohérence politique et stratégique des actions menées en matière d'urbanisme au Cameroun. Jean Claude Mbwentchou va se défendre « *des mesures prises par [son] département ministériel pour remédier à la situation vécue* ». En deuxième argument, il va établir des responsabilités sur la base des lois 2004/003 du 23 avril 2004 régissant l'urbanisme au Cameroun ; 2004/017 et 2004/018 du 22 juillet 2004 ; toutes deux relatives à la décentralisation qui inclut l'implication

des Collectivités territoriales décentralisées (Ctd) qui sont ici, « *de véritables chefs d'orchestre de leurs cités* ». Ainsi, la charte gouvernementale qui est régie par décret présidentiel ne confie pas à son département ministériel certaines responsabilités au rang desquelles la fourniture en eau et en électricité ou l'implantation des débits de boisson qui relève des autorités administratives. Quant à la planification, la gestion et le contrôle des villes, elles sont dévolues aux délégués du gouvernement et aux maires.

Du « *Bruxellesgate* » au plan directeur d'industrialisation

Interpellé par un élu de la nation, le ministre des Sports et de l'Education physique (Minsep), Pierre Ismaël Bidoung Mkpatt, est revenu sur un certain nombre de sujets parmi lesquels le « *Bruxellesgate* » intervenu dans le cadre du match amical opposant le Cameroun à la Guinée équatoriale. « *Cet incident était le résultat d'un manque de professionnalisme qui ne cadrerait plus avec la gestion des Lions indomptables, Champions d'Afrique en titre* », a reconnu le patron des sports qui a également annoncé la prochaine mission de la Confédération africaine de football (Caf), qui doit redescendre sur le terrain dès ce jour. Pour sa part, le plan directeur d'industrialisation du Cameroun suscite de l'intérêt mais aussi des interrogations. C'est d'ailleurs l'une des questions posées par le député du Rassemblement démocratique du peuple camerounais (Rdpc), Jean Simon Ongola Omba, au ministre des Mines, de l'Industrie et du Développement technologique (Minmidt), Ernest Gbwaboubou. Jugé « *très vaste* », le Minmidt a souhaité le développer devant les élus à une autre occasion. « *Dans le cadre d'un atelier* », a-t-il proposé. Ernest Gbwaboubou va néanmoins donner quelques éléments de sa composition : la « *boussole* » grâce à laquelle va désormais s'inspirer l'industrie nationale est composée de 13 documents dont un rapport de l'état des lieux, un autre de synthèse et onze documents annexes réservés exclusivement à l'usage du gouvernement.

Sénatoriales 2018

SDF contre Rdpc, le verdict ce jour

Le Conseil constitutionnel rend sa décision sur le contentieux préélectoral qui oppose ces deux partis dans la région de l'Ouest.



Par Ludovic Amara

Les onze « *sages* » avaient renvoyé l'affaire à ce jour, 19 mars, après avoir écouté le Social Democratic Front (SDF) et le Rassemblement démocratique du peuple camerounais (Rdpc) le 15 mars dernier. L'institution présidée par Clément Atangana avait dans un premier temps renvoyé le délibéré à la fin de l'audience ; le temps pour les onze membres de plancher sur les autres recours introduits après la publication le 07 mars dernier, des listes des candidats aux sénatoriales par Elections Cameroon (ElecCam). Le SDF avait tout de suite introduit un recours en annulation de la liste du Rdpc dans la région de l'Ouest sous le motif que celle-ci comportait un nom fictif : Teingni Detio Jean. L'orthographe du nom du septième candidat de la liste avait changé trois fois en moins d'une semaine sur ladite liste. Le SDF qui soutient que ce dernier n'existe pas car son nom

ne renvoie à aucun candidat dûment inscrit, a demandé au Conseil constitutionnel l'annulation de cette liste. Le Rdpc défend le contraire et affirme que non seulement son candidat existe bel et bien, mais a également présenté un « *certificat d'individualité* » fourni par le préfet du département des Bamoutos (région de l'Ouest) d'où il est originaire. Document versé au dossier le 22 février dernier lors du dépôt des listes Rdpc à ElecCam. Le SDF a demandé à avoir accès au dossier du candidat mais ni ElecCam, ni le secrétariat général du comité central du Rdpc n'ont été en mesure de fournir ce dossier. Le Conseil a renvoyé les deux parties à aujourd'hui, avec obligation pour le candidat mis en cause de se présenter pour justifier son identité. La campagne électorale qui s'achève samedi prochain, bat déjà son plein et le Conseil constitutionnel a jusqu'au 22 mars (jeudi prochain) pour rendre ses décisions.

Monatéle

Un conseiller municipal s'écroule



Par Dimitri Mebenga

Le conseiller municipal à la commune de Batchenga, département de la Lékié région du Centre, Etoga Ahanda, est décédé hier à Monatéle devant la permanence du Rassemblement démocratique du peuple camerounais (Rdpc), des suites d'un arrêt cardiaque. L'ingénieur en service dans une société pétrolière venait prendre part à la rencontre départementale de mobilisation électorale/Rdpc Lékié pour l'élection des sénateurs du 25 mars prochain. Son corps a été conduit à la morgue de l'hôpital de district de cette localité. La réunion des élites politiques s'est néanmoins tenue avec la minute de silence qui a été observée pour le disparu.

Brouille à l'Université de Douala

Le vice-recteur exige une lettre d'excuses

Le Minesup et le recteur devront être en copie de cette correspondance qui sera également publiée sur les réseaux sociaux.

 Par Nadine Guepi

Une lettre d'excuses dans un délai d'une semaine. C'est la condition que pose le vice-recteur chargé des enseignements, de la professionnalisation et du développement des Tic (Vrepdtic) de l'Université de Douala, René Joly Assako Assako, dans une correspondance adressée au doyen de la Faculté des lettres et sciences humaines (Flsh) Robert Kpwang. Comme autre exigence : la lettre avec ampliations au ministre de l'Enseignement supérieur et au recteur François Xavier Etoa et ventilation sur les réseaux sociaux. « Vous voudrez par ailleurs vous-même, publié ladite lettre d'excuses dans les mêmes réseaux sociaux et la même presse cybernétique où vous m'avez vilipendé », peut-on lire sur la correspondance du 16 mars dernier.

Au cas où le doyen ne s'acquitte pas de cette tâche, le vice-recteur entend utiliser « les voies de droit pour restaurer ma dignité si gravement avilie par vos attaques ad hominem, vos grossiers mensonges à mon égard, vos accusations infondées et tutti quanti ». En effet, dans une lettre signée du 14 mars dernier, le doyen Robert Kpwang écrit au vice-recteur René Joly Assako Assako au sujet de la « Programmation des jurys de soutenance des mémoires de master professionnel en gestion des ressources humaines (Grh) ». Il fait alors savoir qu'il ne peut donner satisfaction à René Joly Assako



Une vue de l'Université de Douala.

Assako car, « le traitement de tous les dossiers, sans exclusive, se poursuivra à la Flsh comme initialement prévu ». Décision qui selon lui, est le fruit d'une réunion avec le recteur de l'Université de Douala. Séance de travail qui a révélé « le caractère inique et infondé » des propos de M. Assako Assako qui s'est rendu coupable d' « irresponsabilité, manipulation de la hiérarchie, vice de procédure, fabrication et la manipulation vicieuse... », poursuit-il. Il précise ensuite que c'est sur recommandation du patron de l'institution univer-

sitaire qu'il s'abstient d'ester en justice contre René Joly Assako Assako. Dans une autre lettre adressée personnellement au vice-recteur, le doyen utilise des propos encore plus durs pour signifier sa désapprobation.

Des écrits qualifiés par M. Assako Assako d' « élan d'insubordination caractérisée, de déni d'autorité, de mépris et de tribalisme anti-Ntumu » et qui font suite à une correspondance qu'il a adressée

au doyen au sujet « des paiements en espèces » et sans reçus des « frais de soutenance illicitement institués dans votre établissement et imposés aux étudiants des filières professionnelles, en plus des droits universitaires réglementaires ». Des faits assortis de preuves telles que des listes d'émargement et bandes sonores produits par des étudiants de Grh s'étant acquitté de ces frais. Selon une source interne, chacun d'eux (une trentaine) a versé une somme de 150 000 Fcfa.

Réajustement des programmes au Bts

La pratique toujours reléguée au second plan

Si des enseignants se félicitent de ce changement qui vise la professionnalisation des enseignements, les étudiants eux n'y voient aucune amélioration.

 Par Rosine Ntolo

Secrétariat de direction, Action commerciale, Communication d'entreprise, Informatique de gestion, sont quelques filières qui n'ont pas survécu au changement de programmes du cycle de Brevet de technicien supérieur (Bts) initié par le ministre de l'Enseignement supérieur le 07 juin dernier. Depuis le début de l'année en cours (2017-2018), la mesure est appliquée dans divers Instituts privés d'enseignement supérieur (Ipes). A l'institut supérieur de technologie appliquée et de gestion (Istag), un étudiant désireux de suivre une formation en secrétariat de direction (Sd) est directement orientée vers la spécialité Assistant Manager. La filière Action commerciale a quant à elle cédé place au Marketing-commerce-vente (Mcv). « Ces filières étaient sans perspectives. Ne répondaient plus au marché de l'emploi qui est un monde compétitif. Maintenant, il s'agit de maximiser la production et réduire les coûts. Les entreprises veulent du tout en un et nos étudiants n'avaient pas ce tout », explique Mme Mengue, professeur en Mcv à l'Institut supérieur des sciences et technologies de Yaoundé (Issty).

Des ajustements qui ne devraient pas concerner uniquement les dénominations des filières mais également les programmes. « Tout a changé, on a essayé d'adapter la for-



Salles d'examens de Bts. Les admis prêts à l'emploi?

mation au contexte. Dans une filière comme Gestion en ressources humaines qu'on connaissait sous le nom de Ressources humaines, des modules comme informatique et les relations professionnelles ont été ajoutés et tout ce qui concernait le droit a été supprimé », assure Jean junior Zeh Zeh conseiller d'orientation à l'Institut Siantou supérieur (Iss). Des réformes qui selon plusieurs enseignants sont une réponse aux critiques faites aux programmes académiques camerounais taxés d'inappropriés. « On sait que le taux élevé de chômage au Cameroun est lié à nos pro-

grammes scolaires qui sont en totale inadéquation avec le monde de l'emploi. Ce nouveau programme a un plus qui est la pratique. Au sortir des centres de formation, les étudiants pourront s'auto-employer », explique un enseignant.

Sauf que la pratique tant recherchée par ces nouvelles mesures n'est pas toujours accompagnée d'infrastructures adéquates. La majorité de ces Ipes n'ont acquis aucune nouvelle structure ou matériel pour relever l'espace réservé à la pratique. « On doit penser les programmes sur la durée. On parle de pratique mais jusqu'ici je ne vois pas cette pratique », lance un étudiant. « Nos établissements n'ont pas les outils nécessaires pour parler de pratique dans les enseignements. Pour le corps enseignant, la pratique ce sont les stages. C'est du vrai n'importe quoi », fulmine Stéphanie Ango, étudiante en marketing à l'Iss. Au ministère de l'Enseignement supérieur (Minesup) on se félicite pourtant du changement. « Les programmes ne satisferont pas tout le monde. Impossible! Nous avons fait bien plus que retoucher les programmes, nous avons corrigé de fond en comble. Nous avons tenu compte de la consultation des enseignants et de toutes les critiques ; même les plus sévères... Mais pas des polémistes professionnels », indique une source au Minesup.

Dépôt de bilan du groupe Rougier

Les clarifications du Port autonome de Douala

Son directeur général, Cyrus Ngo'o, estime que l'engorgement de la place portuaire n'est pas responsable de la faillite de cette entreprise forestière.



Par Lucien Bodo

Une sortie qu'on attendait après une mise à l'index qui présentait un visage peu reluisant du port de Douala. Le 14 février dernier en effet, le groupe français Rougier, propriétaire de la Société forestière de la Doume, présentait son rapport d'activités pour l'année 2017. Le négociant en bois révélait alors que son chiffre d'activité avait baissé de 7,5% par rapport à l'exercice précédent. Il faisait ainsi part de sérieuses difficultés au Cameroun, en République centrafricaine et au Congo Brazzaville. Lesquelles l'ont poussé à fermer les portes de sa filiale camerounaise, menaçant ainsi plus de 1000 emplois.

L'entreprise invoque plusieurs raisons pour justifier le dépôt de bilan qui a suivi au tribunal administratif de Poitiers en France. Il s'agit de la réduction du volume de billes de bois autorisé au transport, l'augmentation des coûts de transport des grumes, le retard accusé dans le remboursement des crédits de Tva des pays où il exerce et surtout, « l'engorgement chronique du port autonome de Douala ».

C'est cette dernière raison qui a suscité la réaction du directeur général du port autonome de Douala (Pad) le 14 mars dernier. Dans un communiqué de presse, Cyrus Ngo'o affirme que les accusations de Rougier sont « aux antipodes de la réalité ». Et il prend pour preuve, les statistiques portuaires de la période 2016-2017. Celles-ci démontrent en effet « une progression très importante des opérations de manutention réalisées en faveur » de l'entreprise forestière. Cette augmentation, d'après le Dg du Pad, est de l'ordre de « 93% pour les grumes et 100% pour le bois débité, traité et exporté par le port de Douala ». Par ailleurs, Rougier bénéficierait de facilités d'admission dans les terminaux, grâce notamment à l'intervention de la douane camerounaise. Fort de ces éléments, l'autorité portuaire du port de Douala estime que l'engorgement de cette infrastructure ne saurait être une raison valable pour justifier le dépôt de bilan du



Port de Douala. Sortir des griffes de la congestion.

négociant en bois. Lequel est installé à Mbang dans la région de l'Est et à Djoum, dans le Sud.

Fluidité

Jusqu'alors principale porte d'entrée et de sortie des marchandises au Cameroun avec 95% du trafic conteneurisé, le port de Douala a longtemps été en proie à une forte congestion. La période 2013-2015 fut la plus noire. On assistait à l'encombrement de la place portuaire par des marchandises importées mais non dédouanées ; la transformation de l'espace portuaire en magasin de stockage par les opérateurs économiques qui fuient les coûts de l'entreposage hors du port ; le mauvais état du chenal du port et les dysfonctionnements des équipements de certains opérateurs de l'espace portuaire. Ceci avait conduit certains armateurs transportant les marchandises entre la Chine et le Cameroun, à revoir à la hausse les

tarifs de leurs prestations en 2014. Le coût du transport d'un conteneur de 40 pieds était passé de 2,1 millions Fcfa à 2,7 millions Fcfa.

En août 2017, il avait aussi été identifié que l'administration publique était en grande partie responsable de la congestion en question. Plusieurs conteneurs appartenant à divers ministères, avaient en effet déjà passé plus de quatre ans au port. Mais depuis lors, le problème de congestion a nettement reculé ; ceci grâce à diverses concertations entre les différents acteurs qui interviennent sur la place portuaire : Pad, Douala International Terminal, la douane, le parc à bois, etc. Par ailleurs, au mois de janvier dernier, le port autonome de Douala renseignait que des travaux de rénovation de certaines infrastructures, notamment le terminal à conteneurs, seraient engagés dès cette année. Une mesure visant à rendre le passage des marchandises encore plus fluide.

Ape

Le Cameroun perd 2,6 milliards Fcfa

L'évaluation de la mise en œuvre de cet accord à Yaoundé le 07 mars dernier, révèle également que les produits camerounais ne sont pas très appréciés par l'Union européenne.



Par Guy Martial Tchinda

Depuis l'entrée en vigueur de l'Accord de partenariat économique (Ape), la douane camerounaise a enregistré un manque à gagner de 2,6 milliards Fcfa. « Entre le 04 août 2016 et fin février 2018, on a eu 2755 déclarations qui ont bénéficié de la préférence de l'Ape, soit 147 déclarations par mois. La valeur totale des marchandises ayant bénéficié de cette préférence est évaluée à 95,2 milliards Fcfa. Par conséquent, le manque à gagner de la douane est de 2,6 milliards Fcfa ». Evaluation faite à Yaoundé le 07 mars dernier, par Kathrin Renner, attachée chargée des affaires économiques et commerciales à la délégation de l'Union européenne (Ue) à Yaoundé. C'était au cours des traditionnelles questions

d'actualités de l'Institut des relations internationales du Cameroun (Iric).

Il ressort des échanges que le Cameroun totalise le plus grand nombre d'exportations. Et les principales sont des produits agricoles, pétroliers, forestiers, les métaux non ferreux, etc. Les importations du pays sont quant à elles dominées par des produits manufacturés (machines, équipements de transport, produits chimiques...).

Cependant, les produits venant du Cameroun ne sont pas toujours bien vus par l'Ue. « L'avantage que le Cameroun tire de cet accord c'est l'accès libre sur tout le marché européen. N'importe quel produit qu'un camerounais exporte passe sans frais de douane. [Mais], les produits camerounais ne

sont pas très bien appréciés (alors) qu'il y a sur place ici, il y a de bons produits qu'on ne trouve pas sur le marché de l'Ue. Il faut associer la qualité aux produits camerounais, c'est un volet sur lequel on travaille », a affirmé Rikard Noderman, chef section commerce à la délégation de l'Ue.

En tout cas « ce n'est pas l'Ape qui va faire la compétitivité du Cameroun, encore moins son développement. Avec ou sans Ape, nous avons l'obligation de nous développer. Jamais dans le monde, on n'a vu un pays se développer avec les ressources externes. C'est toujours avec les ressources internes », a clamé Aliou Abdoullahi, coordonnateur national de la cellule d'appui à l'ordonnateur national du Fond européen de développement.

Téléphonie mobile

553 milliards Fcfa générés en 2017

Cette enveloppe représente 3,5% du Produit intérieur brut (Pib) du Cameroun.



Par Marthe Ndiang

Simon Mbelek est formel. Le Cameroun reste le plus grand marché du mobile de la sous-région Afrique centrale, avec une population estimée à 24 millions d'habitants. Et de ce fait, « la téléphonie mobile occupe une place importante au Cameroun », constate Simon Mbelek de Jumia, entreprise de vente en ligne. Lorsqu'on parle du secteur du mobile, c'est tout ce qui est téléphone, smartphones, habitudes de consommation, ponctue notre interlocuteur. Pour étayer ses propos sur cette tendance haussière, notre source s'appuie sur l'évolution significative que l'on observe dans ce secteur d'activité dans notre pays au fil des années. Chiffres à l'appui, on note en effet une forte croissance dudit secteur. Ainsi, pour la seule année 2017, le secteur de la téléphonie mobile a rapporté la somme de 553 milliards de Fcfa. Ce qui représente 3,5% du Produit intérieur brut (Pib) du Cameroun. Et sur la base des données de cette entreprise de vente en ligne, la région du Littoral par exemple enregistre 33% de commandes en mobile seulement.

Des chiffres obtenus via une étude sur

l'évolution de l'industrie du mobile et de l'internet en Afrique, menée dans 15 pays africains par Jumia. Parmi ces pays, figure le Cameroun, où 90% de personnes utilisent le mobile. La baisse des prix des smartphones sur le marché et la multiplication des marques, a d'ailleurs poussé chacun à avoir son appareil, aujourd'hui. En plus, de nombreux Camerounais sont connectés. On estime à plus de 6 millions, le nombre de personnes connectées à internet. Ce qui permet au Cameroun de passer de 21% à 25% de taux de pénétration d'internet, apprend-on. Une fois encore, « ceci est rendu possible grâce à l'utilisation de plus en plus accrue du mobile », ajoute Dowogonan Koné, country manager chez Jumia. Car, soutient ce dernier, « le mobile a changé nos vies. Le mobile transforme l'Afrique, avec des applications qui changent les habitudes des Camerounais ».

Malgré une amélioration du taux de pénétration d'internet au Cameroun, les zones rurales restent logées à la mauvaise enseigne et n'ont pas encore accès à cet outil, de plus en plus incontournable pour le développement de l'économie numérique.

Aide à l'investissement

3,4 milliards Fcfa pour les énergies renouvelables

Cette enveloppe provient de la reconversion de la dette du Cameroun vis-à-vis de la Suisse.



Par Pascal Dibamou

Malgré la construction de plusieurs barrages hydroélectriques et des centrales à gaz, l'offre énergétique du Cameroun connaît toujours un déficit. Et le besoin en énergie électrique ne cesse d'augmenter. Cette croissance est de 7,5% par an. Or, pour maintenir l'équilibre précaire dans ce secteur, il faut chaque année au Cameroun un minimum de 100 Mégawatts. La solution préconisée est alors la multiplication des sources de production de l'énergie électrique. Un problème que le ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire s'attèle à résoudre depuis des années à travers la recherche des financements des projets en maturation, notamment ceux concernant les énergies renouvelables.

Selon nos informations, les trois quarts de l'enveloppe provenant de la reconversion de la dette du Cameroun vis-à-vis du gouvernement helvétique, encore appelé Fonds de contrevaletur, vont permettre d'étendre les énergies renouvelables dans les coins du pays non encore électrifiés ou enclins à de longues coupures de courant.

En 2015, l'Agence de régulation du secteur de l'électricité recensait plus de 11 000 localités sans énergie électrique. A cette époque, le taux d'accès de cette ressource se situait entre 15% et 20%. Ce taux n'a pas beaucoup évolué à ce jour.

Les projets devant être financés par les fonds de contrevaletur, d'un montant de 3,4 milliards entre le Cameroun et la Suisse ne sont pas encore identifiés. Mais ce sera en priorité les projets du secteur des énergies renouvelables. Lesquels seront implémentés par l'Agence d'électrification rurale. Ensuite, une partie de ladite enveloppe servira à la promotion du secteur privé qui est le moteur de la croissance. Le comité d'orientation et de suivi dudit accord sur les fonds de contrevaletur, signé le 7 novembre 2017, se sont accordés le 14 mars dernier sur les règles à respecter lors du choix des projets en question. Les membres de ce comité se sont retrouvés autour du ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire, Alamine Ousmane Mey.

Ngalle Bibehe

Nombre de projets portent sur l'extension du réseau existant

Le ministre des Transports revient sur l'audience qu'il a accordée vendredi dernier, au chef de la représentation régionale Afrique centrale de la Banque européenne d'investissement.



Par Dimitri Mbenga

Qu'est ce qui justifie la rencontre de vendredi 9 mars dernier ?

Elle s'inscrit dans le cadre de la poursuite des échanges engagés entre le gouvernement et les partenaires au développement, pour renforcer l'appui européen aux grands projets d'investissement et soutenir plus durablement les infrastructures et les projets de développement. En effet, au cours du séjour au Cameroun du 23 au 25 janvier derniers, d'une mission conjointe de l'Agence française de développement (Afd), de la Banque européenne d'investissement (Bei) et de l'Union européenne (Ue), nous (responsables du ministère des transports) avons échangé avec la mission pour faire le point de la coopération avec les structures représentées dans le domaine des trans-



ports. Il s'agissait d'identifier les besoins de financement dans le secteur ferroviaire et d'engager une discussion avec les autorités camerounaises dans la perspective des projets en cours.

Quels sont les projets qui ont été identifiés ?

Nous avons identifié un certain nombre de projets prioritaires qui portent à la fois sur l'extension du réseau existant (vers le Nord, l'Ouest, Limbé et Kribi) et sur la réhabilitation des infrastructures actuelles (sur certains tronçons, les voies n'ont pas fait l'objet de renouvellement depuis plus

de 40 ans, ndlr), pour lesquelles les partenaires européens pourraient apporter leurs financements. D'autres investissements sont actuellement en cours d'étude comme l'extension vers le Tchad (financement Bad, ndlr), ou la liaison Edéa-Kribi, sous la supervision du ministère des Travaux publics. En revanche, le renouvellement des tronçons existants entre Douala et Yaoundé et entre Belabo-Ngaoundéré, bien que jugé urgent compte tenu de l'état des voies n'a pas encore fait l'objet d'études détaillées.

Les financements européens vont se concentrer sur quels projets ?

Le projet sur lequel pourraient se concentrer les financements européens serait centré sur la réhabilitation du tronçon Nord qui revêt une importance sociale majeure, notamment pour le transport des voyageurs. Projet qui fait bien partie du plan quinquennal d'investissement discuté entre l'Etat et Camrail. Son coût total est estimé entre 85 et 100 milliards Fcfa. Néanmoins l'Afd, la Bei et l'Ue ont proposé d'apporter un accompagnement à la fois technique et financier via un package concessionnel, comprenant des prêts souverains de l'Afd et de la Bei combinés à une subvention de l'Ue qui pourrait représenter entre 10 et 15% du montant des prêts. Prêts et subventions qui ne pourraient être accordés que si l'instruction détaillée du projet confirme que celui-ci est compatible avec leurs politiques d'intervention et le programme avec les bailleurs de fonds.

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

PORT AUTONOME DE DOUALA
(P.A.D.)

DIRECTION GÉNÉRALE



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

PORT AUTHORITY OF DOUALA
(P.A.D.)

HEAD OFFICE

DOUALA, LE 14 MARS 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Groupe français Rougier, propriétaire de la Société Forestière et Industrielle de la Doumé (SFID), installée à Mbang dans la Région de l'Est et à Djoum dans la Région du Sud, qui a récemment déposé le bilan devant le Tribunal administratif de Poitiers en France, a cru devoir attribuer ses difficultés économiques, entre autres à « *L'engorgement chronique du port de Douala* ». Une affirmation sans fondement abondamment relayée par certains médias internationaux.

Le Directeur Général du Port Autonome de Douala tient à démentir fermement une telle allégation qui est aux antipodes de la réalité.

L'exploitation des statistiques portuaires de la période 2016 et 2017, démontre plutôt une progression très importante des opérations de manutention réalisées en faveur du Groupe Rougier, de l'ordre de 93% pour les grumes et de 100% pour le bois débité, traités et exportés par le port de Douala. Une telle croissance est donc contraire aux affirmations de ce groupe, qui a par ailleurs bénéficié des facilités d'admission dans les terminaux, offertes par les administrations, notamment la douane Camerounaise.

La faillite du Groupe Rougier ne saurait donc incomber au port de Douala, où les opérations logistiques du commerce extérieur se déroulent normalement.

Pour éviter toute congestion du port de Douala, les pouvoirs publics et l'autorité portuaire locale, en synergie avec les acteurs de la chaîne des opérations du commerce extérieur, veillent et opèrent en tant que de besoin, des ajustements pour garantir la célérité et la fluidité des opérations portuaires, avec une priorité sur les exportations.

À l'effet d'améliorer la performance de la chaîne logistique portuaire, le Port Autonome de Douala projette d'entamer, dès l'année en cours, un vaste programme de rénovation et de renouvellement des infrastructures et des équipements portuaires, dans le but de consolider la compétitivité du Port de Douala.

Le Directeur Général du Port Autonome de Douala tient par conséquent à rassurer tous les acteurs portuaires et tous les opérateurs économiques nationaux et internationaux quant à la permanence des efforts fournis par l'Autorité portuaire à l'effet d'assurer la fluidité effective au port de Douala des opérations du Commerce extérieur du Cameroun et des pays voisins./-

Signature: EYBIS NGO'O

Obsèques

Pierre De Moussy honoré à titre posthume

Le défunt artiste musicien a été élevé au grade de chevalier de l'Ordre national de la valeur par le ministre des Arts et de la culture, samedi dernier à Douala.

 Par Renaud Inang

Pierre De Moussy repose désormais au cimetière du bois des singes à Douala. L'artiste musicien camerounais a été accompagné à sa dernière demeure samedi 17 mars dernier au terme d'une cérémonie funéraire présidée par le ministre des Arts et de la Culture (Minac), Narcisse Mouelle Kombi, à l'esplanade du collège Alfred Saker. Lors de cet ultime hommage chargé d'émotions, l'auteur des titres à succès «Ndolo l'amour» et «Radio trottoir», a été élevé au grade de chevalier de l'Ordre national de la valeur à titre exceptionnel et posthume par le chef de l'Etat, Paul Biya. Cette distinction a été épinglée sur la dépouille de l'illustre disparu par le Minac, en présence de ses proches et amis. Mais également de la famille artistique représentée par des visages bien connus de la musique locale. Parmi lesquels Nicole Mara, Salle John, Ekambi Brillant, Aladj Toure et Dina Bell, par ailleurs président du comité d'organisation de ces obsèques. Pendant plus d'une trentaine d'années, l'artiste a fait danser les mélomanes avec des titres tels que «A senga to», «Djombadjomba», «Na womwom», ou encore «Reviens-moi Fatimatou». Des mélodies que le public a eu l'occasion de réécouter samedi dernier. Mais également durant la veillée, lors des hommages artistiques. Plusieurs artistes de l'ancienne et de la nouvelle génération du Makossa se sont produits sur scène, pour saluer la mémoire



Pierre De Moussy, chevalier de l'Ordre national de la valeur à titre posthume.

de ce digne fils de Ndogkoko, dans le département du Nkam, région du Littoral. Bien avant le concert, les collègues et proches du défunt, se sont retrouvés dans la matinée à la morgue de l'hôpital militaire de Douala pour la cérémonie de levée de corps. Né le 19 Octobre 1953,

Moussi Pierre de son vrai nom, annoncé pour mort le 5 janvier 2018, est finalement décédé le 26 janvier, soit trois semaines plus tard au Centre hospitalier universitaire de Genève en Suisse. Sa dépouille est arrivée au Cameroun le 6 mars dernier.

Roger Ngoh Yom

«Ici Cameroun» veut toucher un public plus grand

Le directeur délégué de ce magazine qui est de retour en kiosques présente ses innovations.

 Par Vanessa Bassale

Après près de deux ans d'absence, le magazine « Ici les gens du Cameroun » est de retour sous une nouvelle appellation. Pourquoi avoir changé de nom et quelles sont les autres innovations que vous avez apportées à ce journal ?

En parcourant le magazine, les lecteurs vont se rendre compte que plusieurs choses ont changé parmi lesquelles le nom et le logo. On part de « Ici les gens du Cameroun » pour « Ici Cameroun » tout simplement. Nous ne nous limitons plus comme par le passé aux Camerounais d'ici et de la diaspora, ainsi qu'aux étrangers qui vivent au Cameroun, mais nous offrirons à nos lecteurs, une sélection pertinente de sujets non Camerounais mais qui parlent aux Camerounais. Vous trouverez dans l'édition en kiosques par exemple un sujet sur Georges Weah, bien au-delà de ce qui a été dit jusqu'ici depuis qu'il est président, mais avec des témoignages de gens qui ont partagé son quotidien lorsqu'il vivait ici.

Toujours parmi les innovations, l'on constate que le prix de votre magazine a changé. Il passe de 1500Fcf à 2000Fcf. Ne pensez-vous pas que cette hausse de prix pourrait décourager certains lecteurs?

Non, pas du tout. D'abord le magazine est devenu un bimestriel, ce qui signifie que le lecteur l'achète pour deux mois de lecture. En outre, l'augmentation du prix est pro-



portionnelle à celle du nombre de pages. L'on passe de 64 à 100 pages. 500Fcf de plus c'est raisonnable parce que le projet doit rester viable pour nourrir ses acteurs. Et puis,

un prix sera toujours discuté, quel qu'il soit.

L'on se réjouit du fait que le magazine soit de nouveau dans les kiosques, mais l'on est curieux de savoir pour quelles raisons il avait cessé de paraître ?

Je commencerai par dire que le magazine « Ici les gens du Cameroun » paraît pour la première fois en 2003. Il va paraître de manière continue jusqu'à 2014. Il faut indiquer que l'environnement économique de la presse s'est dégradé au fil des ans, rendant sa survie difficile en l'état. Ce qui a nécessité de repenser le modèle en tenant compte de tous ces paramètres, et aujourd'hui, nous avons à côté de l'offre premium qui est le print, une offre digitale qui colle à cette nouvelle réalité et nous travaillons sur une offre hors media pour être le plus complet possible.

Les difficultés que vous avez énumérées poussent à se demander si la presse people peut s'imposer dans notre univers médiatique...

Je pense que oui, la presse people peut s'imposer à condition qu'elle soit pensée de manière créative. De plus, avant d'être presse people, elle est d'abord presse. Les informations sont collectées de la même façon que dans les autres journaux. Seul le traitement change. « Ici Cameroun » a déjà un public très fidèle qui attendait avec impatience son retour dans les kiosques. Nous sommes donc convaincus qu'il y a de la place pour nous.



Le Directeur Général de **SAHAM Cameroun**, compagnie d'assurance, invite les victimes ci-dessous, à bien vouloir se présenter à la Direction sise à 34, rue Dinde Bonanjo. Effet immédiat.

N° DOSSIER	Date Surv	LIEU ACCIDENT	ASSURE	CHAUFFEUR	IMMAT	VICTIMES
2247/2014/40046	01/01/2014	SCOTTE DE MEGHITOU	RHD PMF P/C TOURISTIQUE EXPRESS	BARABE BINA	LT 952 CV	04 blessés
3113/2015/400023	28/05/2015	VILLAGE MOKKAPÉ	CHARTER EXPRESS	FEDISSI CHARLES	DJ 263 AB	01 blessés
3112/2015/26782	16/02/2015	VILLAGE NGOMO	TOYEM JEAN	YINGAMVA YVES FELCIEN	OU 520 AB	02 blessés
3362/2015/25461	11/07/2015	MINTA	SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE MIVANG	MBOUMA M'NGOKINDOU	CFTR 276 A	Ayants droit NGOÏA NGO STEVE SIBIGO
2247/2012/26079	06/05/2012	BALA NGAOUNDERE	OUSMANOU BELLO	OUSMANOU BELLO	ADTR 521 AA/ADSR 482 AA	Ayants droit victime décédée
1112/2015/28767	06/01/2015	BANGOU CARREFOUR	MME TCHAKONA TOFFESS EPSE NGANI LUCIE DE	NGANI DANIEL	OU 1471 D	Victime blessé
3110/2015/29509	12/05/2015	YASSA ENTREPRISE EXCELLENCE	FINEXS-CAM	BITIKWA LAZARÉ LANDRY	LT 389 FK	MANOUM FLORISSET VICTIME BLESSE 2
2272/2014/28586	30/08/2014	KOMSHI	FOU SAMUEL	EPONG ELYS	LT 632 DK	04 blessés
1110/2015/400076	06/08/2015	MKONGHODOU	FINEXS CAM	KUATE	LT 450 FK	Ayants droit victime décédée 01 blessé
3110/2015/400074	04/01/2015	KIDONG	FINEXS-CAM	KEDE ELVENE PASCAL	LT 070 DD	MILLOU BWESSA LOUISE BERNADETTE MEYE THERESA HANGOU BOUBA NEE NGOUNG TITUS NI LI STANISLOUS TAMPI NYEBEL CHARLES KIDANG KIDANG YVIANE MBAMA
1128/2015/400302	22/07/2015	village moulou PK 0 DE SOUMNYEBEL	AYOUE ERIC MEXANT	TEKEU JEAN FELIX	LT 160 BL	GUMANKOUOU ALICE AD SAMNANG TIENKE
2734/2015/40006	18/01/2015	village bangue	AYOUKINAZOUC	TATA BAMBIA JOSEPH	OU 002379	MATING ALFRED
43/000655/2010	27/08/2010	village km 17, route, pk 05	INDISABLE	mo'ama'ou boussou	LTTR 5012 A	A O ABASSOUMA BASADI A O MVOGO ERANI A O OUSMANOU BRAHIM MAMTA THERISE CEVA INF
1112/2015/400209	16/05/2016	Noungoung/Moung	NOUMTOR EPSE TIANA MARTINE	NOUMTOR EPSE TIANA MARTINE	CE 751 FH	
2734/2015/400014	42346	village Drog	ETS VOCKS INTERNATIONAL	IECHE AUGUSTIN	CESR 632 AB/CESRV 632 AB	AD YEBINE ATEISA JOSEPH LEWESI DOUANI A colléce
44/000128/2014	41248	akou	FINEXS-CAM	KANA salomon	LT 245 BF	BAA I THÉODORE SEIGE MBELEU OLIVER NGO MASSO RACHELLE NGO TRBO ROSE FRONG DAVID MANGU NAMA OSANA BENOIT
1112/2017/400309	19/06/2017	KENDEM	CHIKALI DEPO RALI ORELIEN	SANKENG NENDIOU HERMAINE	LT 381 FL	NDEM STALLA
42/000274/2014	02/05/2014	20 KM DE IRAN(EST)	SM	MWONDO JEAN CLAUDE	CE 030 DM	ZOMAS JOSEPH ABIA JARVES YEPE SIMPLICE BENI FRANCIS NGANI JOSE
41/000748/2015	26/05/2015	BOU ENMBA	TSE LOUIS ANGWARO	TSE LOUIS ANGWARO	OU 270571	MFOROU NAPOLÉON ANTOINE EKWANI YVANE AW AWAH EMMARUEL ANDO LOCATAIRE
2734/2015/400017	21/11/2015	MANGOUUMA	TE OME JEAN FRANCIS	TCHINDA FOROU CARLOS	CE 1 137 AC	MCHIMEN FOXA JACQUES HONORE MBOENE AVARIST NDAGUE ROBERT AKABA TIBI
43/000234/2015	22/02/2015	DEUXIEME CARREFOUR MARDONG	ETS KEYS OR	EMROUD JEAN C	LTTR04JA	ISSA BELLO BOUSARARY MANA NKAL WAJLA FALLE AHMAY NGO MEMBE AUGUSTINE
1124/2015/400001	16/01/2015	VILLAGE D'OUO D'ANGOUR-MALLOUM	ADAMOU SAKHI	YAOUBA KOUBA	EN 900-01	ISSA BELLO BOUSARARY MANA NKAL WAJLA FALLE AHMAY NGO MEMBE AUGUSTINE
41/00879/2203	27/07/2003	QUARTER HAOUSSA AXE EDEAYDE	KONGA NEE MAKE	NKAB WELLA FALLE	CH051395	ISSA BELLO BOUSARARY MANA NKAL WAJLA FALLE AHMAY NGO MEMBE AUGUSTINE
46/000603/2012	29/01/2012	KOLA	CON SAMUEL	OSANE E JEFF WOH	LT 504 CF	SEYED HENRIETTE IPETONG NDOGUE CHRISTIAN
41/000655/2010	23/12/2010	SA RI	ETODI NGUELENS J	NGOCHE MOUTASSA	LIBRNG	NGOUNON JACQUELINE ROFDA
2247/2017/400013	06/06/2017	MONTEE DIEFATOU (SAROBA)	MAMADOU NOUROU	ABDOULAZIZ	ADLT 511-AR/ADSR 258-AA	IBRAHIM ADANOU
3362/2017/400025	30/04/2017	VILLAGE OUMYAM-LUMB (ABONGMBALE)	SM	A ABGANA FALL	CE-156-BL	AYONG MADHEINE NGUIDEN AUGUSTINE MINDI MADINE MADIECE VALERIE BERI FRANCIS BENESSOUYOU MARCEL BESSALA NOUE JOSEPH

Personnes à contacter :

Mlle **Linda Chereau PATE** : 694 42 91 96 / 696 72 28 80 , M. **Bertrand TIHATI**: 699 50 55 03

SAHAM Assurance Cameroun - Société Anonyme avec Conseil d'Administration - Entreprise régie par le code des assurances CIMA
Au capital de 4.000.000.000FCFA entièrement libéré.

N°Contribuable M0786000056725 - RCCM Douala N° 001786 Siège Social : 34 rue Dinde Bonanjo
BP 12125 Douala - Cameroun - Tél: (237) 233 50 25 00/01 - Fax: (237) 233 42 47 27

www.sahamassurance.cm



Le Directeur Général de **SAHAM Cameroun**, compagnie d'assurance, invite les victimes ci-dessous, à bien vouloir se présenter à la Direction sise à 34, rue Dinde Bonanjo. Effet immédiat.

N° DOSSIER	Date Surv	LIEU ACCIDENT	ASSURE	CHAUFFEUR	IMMAT	VICTIMES
2239/2011/23004	02/07/2011	R N N°5 DOUALA - BAFUSSAM	TCHENGONG	SIMO THUMOU BERNARD	CE-5314-S	AKTS ENE FLORE VIRGINE MME BINDJENE YOLANDE EDOUARD ALBERT PHE OUMENE
1110/2012/900036	12/04/2012	AVANT D'ARRIVER AEROPORT DOUALA	EDOUARD	PAOM ATYI MAITAI DAFTAM	LT 240 DN	FRONS BARNI FRANCIS
1100/2016/900029	08/07/2016	BITOUKI COMMUNE DE NKOLATAVIRA	WIM	NGWAKI FUI TIHATU	CE-480-CZ	ASSAM SAMUEL MERKINDO LUCIE
2247/2013/27570	26/03/2013	VILLAGE BY AYOE	ALICE EN P/ HORIZON EXP	MOHAMADOU	LT 176 AG/LTSR 108 AG	Ayant droit BERDOU DOOLA Ayant droit MOHAMADOU ISSA
2247/2016/400001	02/03/2016	FALA SE GAROUM	SBBC LOCAT ETS	MOUSSA OUSMANOU	LT 789 ET	BITOUNGOU NATACHA MOUKO BORDINE A TOUAB ERICINAND RAMATOU DAJIL ZAKARIA MELDI
2274/2016/430008	13/04/2016	poste de police de YASSI DOUALA	NOYA DAOUDA	TALLA JOSEPH	LT 966 BU	VOSSA MATHIEU
2272/2014/27547	15/02/2014	LILIM-MOUATONS RN N°5	TAMBA ATYI SOUMON	SMARA SORA AMBAE	CESR 102 AA	NZAMA EPHI COGNARD
2247/2014/26266	07/01/2014	VILLAGE ARDO-LADU	EDOUARD	SARAH BABA	LT 952 DV	PAULINE MAMAMADOU DIENABOU
1110/2012/26167	28/09/2012	RN 05 PASSAGE A NIVEAU	FINEX	DIBOMA BEJANTIN	LT 131 CI	AYESI HENRI TAMO ARGJERITE TRIGO DORINE DOUH WAHIE MBASSA JEAN DIDIER DIERE ODE CLAIRE BUDDUPH NGEA CHE
1112/2015/29547	15/03/2015	RN N°3 YAOUNDE DOUALA	ESSENGUE MARIE BERNADETTE	ASSISA GUILAINE	CE 502 FA	Ayant droit WADJINA RUTH
2245/2014/26116	19/04/2014	denon	Mme NSD TIGA EFM MANDONG PETILIA	SAH THIBOUCHE SERGI	LT 714 EA	BERGUE OLIVIER NGO MASO BACHELLE NGO TIBO ROSE HIGNO DAVID MANSO NAMA GNANA RENOT
2251/2017/400025	28/07/2017	ESSAZOCK	CONGELCAM	TOUJIBU TCHINDA ROMARIC LEZI	LTSR 377 A/LTR 380 AF	BENGONO ELA DOUINE EPE M'VONDO EDIMA
2251/2015/400014	28/09/2015	ESSAZOCK	MBALLA NKOU	OLAMA OMSBA GALLUS M	CH-02067	AZESUE ABESSOLO ELA THOMAS SYLVAIN MIGUINO HERMANN KOUN EBA EBA MARITHE EPHO ETOA ETOA LUC PETH EDSING BRIGITTE KAMMOUNE ERIC
1110/2014/28521	12/03/2014	MBANGA PK05 BOUMYEBEL RN N°1	FINEX CAM	ANGOU AURELIEH	LT 205 DC	BLESSEE 1
1112/2015/29532	23/05/2015	BAFOUSSAM DEVANT L'HOTEL DE L'UNITE	FINEX OUSSENI	NILTANE MOUJOM	LTTR 299 AJ	GNAMBI MOHAMMED
1110/2013/27576	18/11/2013	FRONSE PK 35	FINEX	TOUROUE SIMON	LT 008 D5	TIRANG EDOHO ROSE DWIN LUCIEN EYANG NNA FRANCIS AMENEH ROSE NGSATONGO NZANGLIE MERONDO ISIDORE
2218/2015/400004	01/11/2015	ESSAZOCK	ALICE FINANCE / OC CARAVANE EXPRESS	ABDOUAYE BEL OUBAIGU	CE 381 HC	JANG MARINA ALI BUDAN SYLVESTRE EBEME ANEJ NGONO NGATO-OU PAUL MAGNE TACHAMO A JANCT MUDA
2270/2016/29719	08/10/2016	VILLAGE EBANG COMMUNE SOA	BIBA VOYAGES	BOULI TIGA Bruno	LT 908 BA	MBALLA NGONO BENOUA EVARISTE KO MARCELINE MANGUE FRANK S MVOLO MIVAM M MPOFO DVENG TCHUMNUE LEKA ERNESTINE MVOLO ANTOI EVAMA NGUENE J NYA ERK

Personnes à contacter :

Mlle Linda Chereau PATE : 694 42 91 96 / 696 72 28 80 , M. Bertrand TIHATI: 699 50 55 03

SAHAM Assurance Cameroun - Société Anonyme avec Conseil d'Administration - Entreprise régie par le code des assurances CIMA
Au capital de 4.000.000.000FCFA entièrement libéré.

N°Contribuable M0786000056725 - RCCM Douala N° 001786 Siège Social : 34 rue Dinde Bonanjo
BP 12125 Douala - Cameroun - Tél: (237) 233 50 25 00/01 - Fax: (237) 233 42 47 27

www.sahamassurance.cm

Football féminin

Social du Mbam donne le ton

En match d'ouverture de la saison 2017-2018 du championnat national première division hier l'équipe a battu Eclair de Sa'a 4-1.



Par Claude Olivier Banaken (Stagiaire)

Social football filles du Mbam-Eclair football filles de Sa'a. C'est l'affiche inaugurale de la nouvelle saison du championnat de première division de football féminin, qui a eu lieu hier au centre technique de la Fédération camerounaise de football (Fecafoot) à Odza. La fermeture des routes (à cause du déplacement du Chef de l'Etat) desservants le lieu de la rencontre n'a pas ralenti les ardeurs des amoureux de cette discipline qui ont massivement effectué le déplacement pour assister à cette cérémonie d'ouverture.

Dès l'entame de la partie, les filles du Mbam ne laissent pas filer l'Eclair de Sa'a. Sans perdre du temps, les joueuses du coach Bernadette Anong se montrent plus conquérantes. Elles multiplient les actions et prennent le jeu à leur compte. Avant la pause, Michelle Maxi Angan (capitaine de Social du Mbam) et ses coéquipières prennent l'avantage en inscrivant trois succèsivement. Des réalisations qui portent l'estampille de Xaverie Flora Tsogo et Kevine Ossol, qui réalise le premier doublé de la saison dans cette compétition.

De retour sur la pelouse, Alexandra Takounda, l'avant-centre d'Eclair football fille de Sa'a tente de remettre les siennes sur les rails de la rencontre. A plusieurs reprises,



Les acteurs satisfaits de la reprise.

la lionne indomptable U20 met la défense adverse en difficulté. Nous jouons à peine la 50e Mn lorsqu'elle se débarasse d'un adversaire au milieu de terrain et adresse un ballon en profondeur à Danielle Kathza, qui se charge de réduire le score.

Un peu endormi par le jeu d'Eclair, les filles de Bernadette Anong sont loin d'avoir dit leur dernier mot. Entrée en jeu quelques minutes plutôt, Dorothée Inesse Mbe Amougou, aggrave le score en inscrivant un quatrième but pour Social du Mbam, qui remporte la partie 4-1.

En prélude au lancement de cette saison 2017-2018, le président du Comité de normalisation de la Fecafoot a tenu à éponger toutes les dettes des clubs. Ainsi, les 12 équipes affiliées dans ce championnat de première division de football féminin ont chacune reçu des chèques d'environ 2,5 millions Fcfa comme première tranche de cette subvention.

Réactions

Jacqueline Lobe, entraîneur de Eclair football filles de Sa'a

Nous ne sommes pas encore prêtes

Nous ne sommes véritablement pas prêtes parce que nous avons repris les entraînements il y a seulement une semaine. Nous avons encore du travail à faire surtout au niveau de la préparation physique. Nous avons remarqué que les filles étaient fatiguées et n'ont pas pu tenir pendant 90 mn. Cependant, au fil des jours nous allons retrouver les automatismes. Nous n'avons pas la certitude du début du championnat. Mais là, nous sommes vraiment satisfaits du démarrage de la saison. Il était temps que ça commence. Nous avons passé trop de temps au quartier.



Angeline Ewondo, capitaine Eclair football filles de Sa'a

Le championnat nous a surpris

Nous avons été surprises par le cours du match en concédant trois buts dès la première période. Malgré nos efforts, nous n'avons pas pu revenir au score. Au contraire, nous avons encaissé un autre but. Il faut avouer que nous n'étions pas du tout en jambe. Le championnat nous a surpris. Nous avons été choisies pour disputer la rencontre d'ouverture et nous n'avons pas voulu créer d'autres problèmes en refusant parce que le plus important était que la saison démarre. Le championnat est encore bien long. Nous allons nous battre pour la suite.



Bernadette Anong, entraîneur de Social football filles du Mbam

Je souhaite que le championnat soit meilleur que la saison dernière

Le petit avantage que nous avons eu est le fait que les filles jouent ensemble depuis quelques années maintenant. Aussi, nous avons commencé les entraînements plutôt que notre adversaire. Nous avons ainsi fait la différence grâce à la cohésion du groupe et sur le plan physique. Cette saison, je souhaite que le championnat soit meilleur que la saison dernière. Que les rencontres se disputent dans de bonnes conditions surtout que nous avons des compétitions internationales qui nous attendent. C'est une bonne chose que la saison puisse commencer afin que nos sélection soient prêtent.



Céline Eko, présidente de la commission du football féminin

Cette saison ne connaîtra pas de frein

Le football féminin est encore certes un sport de promotion au Cameroun. Mais nous avons effectué des avancées considérables. Sur les 54 fédérations dans le monde, nous figurons dans le top cinq de celles qui valorisent cette discipline. Ça signifie que le football féminin à bel et bien pris de l'envol dans notre pays. Tout est bien et commence bien. Cette saison ne connaîtra pas de frein dans la mesure où le Comité de normalisation a décidé de payer les dettes des subventions de l'année précédente et d'octroyer l'affiliation ainsi que 18 licences à chaque club. La semaine prochaine, nous allons procéder à la distribution des ballons et des équipements aux différents clubs.



Résultats 8e journée Mtn Elite one

Bamboutos vs Dragon 3-0
Unisport vs Union 0-0
Ums vs Feutcheu 0-0
Astres vs Fovu 1-2
Colombe vs Yong sport 0-1
Apéjes vs Stade Renard 2-1
Eding vs Fortuna 3-0
Yafoot vs Aigle 0-0
Coton Vs New Stars 2-0

Résultats 5e journée Mtn Elite two

- Pwd vs Renaissance 0-0
- Bang Bullet vs National 0-0
- As Etoa Meki vs Avion 0-1
- Canon vs Racing 3-0
- Matelots vs Dynamo 2-0
- Cosmos vs Lion Blessé 0-1

Joseph Ndoko, entraîneur national des Lionnes indomptables

Ça va être difficile pour les filles du championnat local

C'est bonne chose qu'on retrouve le championnat. Mais on ne peut pas s'attendre à grande chose de la première journée. Je suis très pressé de voir la suite de la saison. Ça sera très difficile pour les filles qui évoluent dans le championnat local de faire les listes chez les Lionnes. Car, de l'autre côté, il y a des filles qui ont commencé la compétition depuis et qui réalisent de belles performances. Je dois dire que je suis surpris comme tout le monde du fait que nous ne soyons pas encore en stage. Mais j'ai tout de même anticipé en causant avec certaines filles et en suivant d'autres qui sont déjà en club avec les moyens dont je dispose. Nous sommes à quelques semaines du début des éliminatoires de la Can et nous entrerons en stage avec celles qui sont déjà en compétition parce que l'objectif pour le moment c'est la qualification. Le projet peut commencer après la qualification en fonction des moyens que j'ai.



Jeux du Commonwealth

Bidoung Mkpatt met les athlètes en garde

Lors de la cérémonie d'au revoir samedi dernier à Yaoundé, le Minsep a clairement rappelé aux ambassadeurs du Cameroun en Australie de laisser leurs guéguerres.

 Par Désiré Domo

Peu avant l'entrée du ministre des Sports et de l'Éducation physique (Minsep) dans une des salles de conférences du palais polyvalent des Sports de Yaoundé samedi dernier, sourire et insolites étaient au bout des lèvres des athlètes et encadreurs devant représenter le Cameroun aux 21e Jeux du Commonwealth Australie 2018. Ce sourire et ces insolites n'ont pas totalement disparu. Mais ont pris un grand coup au moment de l'allocution du patron des Sports camerounais, Bidoung Mkpatt. Pourtant, selon qu'on était devant des badhistes, des basketteurs ou des haltérophiles, la joie se lisait sur tous les visages. Face à la presse, les athlètes rassuraient au peuple camerounais que le stage n'avait aucun couac. Dans son propos, le Minsep va mettre les ambassadeurs camerounais à Gold Coast en garde. « Pour assurer une participation honorable de notre pays à ce grand rendez-vous sportif, il est indispensable que se réalise une union sacrée de tous les acteurs impliqués dans l'organisation de la participation du Cameroun à cette compétition », rappelle le Minsep.

En effet, bien avant cette déclaration, le discours ministre



a clairement montré qu'il y a eu quelques accrochages au sein de certaines tanières durant le déroulement du stage.

Des événements qui ont sans doute troublé la bonne ambiance dans ces tanières. A travers son message Bidoung Mkpatt veut remobiliser les troupes avant le kick-off de ce rendez-vous. « L'heure n'est donc plus aux polémiques, aux affrontements et autres tensions qui démobilisent les énergies. L'heure n'est plus aux récriminations, à l'expression des frustrations, ressentiments et autres malentendus survenus lors des débats, échanges ayant porté sur des activités préparatoires ou autres sujets et insolites », clame-t-il. Et d'en rajouter que : « Les Jeux du Commonwealth sont le premier galop de cette prospective. Seule la conquête des médailles dans ce galop d'essai imposent dès à présent que vous puissiez faire prévaloir l'esprit de conciliation, d'apaisement, de synergie des efforts et des intelligences qui devraient désormais être le baromètre de fonctionnement des rapports entre tous les maillons de la chaîne ».

C'est une délégation camerounaise composée de 67 personnes (42 athlètes et 25 encadreurs) qui est en route pour Gold Coast en Australie. Les 42 athlètes sont répartis en six disciplines : le Bampton, la boxe, le basketball messieurs, la lutte dames, l'haltérophilie et l'athlétisme dames. La compétition se déroule du 4 au 15 avril prochain. Mais avant le coup d'envoi, la team Cameroon aura encore une semaine de stage. Sans doute un stage d'acclimatation.

Yves Tsala

L'innovation cette année est l'introduction des statistiques chez les seniors dames et messieurs

Le président de la Ligue de basketball du Centre explique les contours de la saison lancée samedi dernier à Yaoundé.

 Par Désiré Domo

C'est parti pour la saison 2018 de basketball dans le Centre...

C'est effectivement parti pour le début de la saison dans la ligue régionale de basketball du Centre. Mais il faut rappeler que ce sont les juniors dames et les seniors qui ont commencé aujourd'hui. Car on avait déjà commencé dans les petites catégories. D'ailleurs ce jour marque la 2e journée chez les U10 du côté de Nkomkana (Yaoundé, Ndlr). La 2e journée chez les vétérans étant prévue demain (Hier, Ndlr). Première journée donc chez les juniors à cause des exigences académiques et la Super coupe chez les dames et les seniors messieurs.

Que prévoit le calendrier de cette saison ?

Il est le même que celui de l'année dernière. Un championnat intégral en aller simple. Suivi des Play-offs, puis le Final four qui doit se jouer le weekend du 28 et 29 juillet prochain. C'est là qu'on va achever la saison dans toutes les catégories. Car c'est un Final four sur le model de 2017 avec toutes les catégories au même moment. La petite innovation cette année c'est l'introduction des statistiques chez les seniors dames et messieurs. Cela va permettre que les entraîneurs puissent mieux manager leurs équipes. Nous allons pouvoir également déterminer les meilleurs joueurs individuels sur des critères plus objectifs.

Quelle appréciation faites-vous des équipes cette année ?



Tout se passe bien. Chez les juniors, il y a eu beaucoup d'équipes qui se sont ajoutées avec le développement. Il y a par exemple une équipe d'Eséka qui intègre le groupe à savoir Nyong et Kellé basketball en junior. On a jusqu'à 14

équipes dans cette catégorie. Chez les dames, on passe de 7 à 8. Chez les seniors, on maintient les 14 clubs répartis en deux ligues avec un club qui descend et l'autre qui monte. C'est parti et ça va s'enchaîner tous les samedis et dimanches à l'exception des périodes Fenasco et Jeux universitaires.

Que dire de l'équipe nationale de basketball qui est en route pour les 21e Jeux du Commonwealth en Australie ?

Pour cette compétition, les joueurs vont beaucoup plus pour apprendre. Il y a parmi eux des nouveaux qui vont se frotter pour la première fois au niveau international. C'est de bon augure pour la prochaine fenêtre FIBA à Radès du 28 juin au 3 juillet 2018. Donc, si ces joueurs peuvent servir à l'équipe nationale, ce serait une bonne chose. Il est question d'aller tutoyer les grandes équipes.

Les joueurs comme Joël Embiid ne vont-ils pas manquer à cet effectif ?

Si. Mais il ne peut pas jouer ce genre de tournoi. Car ce sont des tournois qui se jouent pendant les championnats. Impossible même d'avoir des professionnels de top niveau pas seulement pour le Cameroun mais pour l'ensemble des pays participants. Raison pour laquelle le niveau de jeu ne sera pas beaucoup relevé.

**NAVIGUER SUR
INTERNET EST
MAINTENANT UNE
OBLIGATION POUR
LES CHERCHEURS
D'EMPLOI.**

INSCRIVEZ-VOUS
GRATUITEMENT SUR
LA PLATE-FORME.

**INSÉREZ VOTRE CV
ACTUALISÉ**

POSTULEZ EN LIGNE
**AUX OFFRES D'EMPLOI
DISPONIBLES PRÈS OU
LOIN DE CHEZ VOUSSUR
WWW.ICUBEFARM.COM**

Contact:     
info@icubefarm.com

 **iCUBEFARM.com**
THE PAN-AFRICAN PROFESSIONAL NETWORK